

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

B. P. 3243, Addis Abéba, Ethiopie, Tel.:(251-1) 51 38 22
Email: oau-ews@telecom.net.et

Fax: (251-1) 51 93 21

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE

33^{EME} REUNION

24 JUIN 2005

ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

Original : Français

**NOTE D'INFORMATION SUR LA SITUATION EN RÉPUBLIQUE
CENTRAFRICAINE (RCA)**

NOTE D'INFORMATION SUR LA SITUATION EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (RCA)

I. Introduction

1. Le coup d'Etat du 15 mars 2003, perpétré par le général François Bozizé et qui a abouti au renversement du gouvernement légal du Président Ange-Félix Patassé, avait été fermement condamné par l'Organe central du Mécanisme pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits, réuni en sa 90^{ème} session ordinaire, au niveau des Ambassadeurs, à Addis Abéba, le 17 mars 2003. L'Organe central avait appelé les auteurs du coup de force à prendre des mesures pour réinstaller le gouvernement démocratiquement élu et recommandé la suspension de la participation de la RCA aux activités des organes de décision de l'UA jusqu'au rétablissement de l'ordre constitutionnel. Cette décision fut entérinée par la suite par les instances compétentes de l'UA.

2. Dans le cadre de la mise en œuvre de cette décision et du suivi de la situation en RCA, l'Envoyé spécial du Président intérimaire de la Commission pour la RCA, Sadok Fayala, s'est rendu en RCA et dans les autres pays de la région en avril et en septembre 2003, en vue d'examiner avec les dirigeants de la région les voies et moyens d'un retour rapide à l'ordre constitutionnel.

II. Rappel des développements politiques significatifs au cours de la transition

3. La transition politique ouverte dans le pays dès le 15 mars 2003 a été marquée par:

- la formation le 28 mars 2003, d'un gouvernement d'union nationale de transition composé des principales formations politiques du pays;
- la mise en place d'un Conseil national de transition, organe législatif de la transition;
- l'organisation d'un dialogue national, en septembre-octobre 2003;
- l'adoption des textes relatifs au processus électoral, notamment la loi sur la Commission électorale mixte indépendante (CEMI), le code électoral et la loi sur les partis politiques; et
- la tenue d'un référendum constitutionnel, le 5 décembre 2004.

4. En dépit des blocages qui ont jalonné la transition, notamment lors des discussions sur le projet de constitution, le code électoral et la loi sur la CEMI, ainsi que des retards enregistrés s'agissant du calendrier électoral, le gouvernement de transition a pu organiser les élections présidentielles et législatives, en mars et mai 2005, avec l'appui constant de l'Organisation des Nations Unies, à travers son bureau de Bangui, et celui de plusieurs partenaires extérieurs.

5. D'autre part, face à la situation économique et financière particulièrement précaire que connaît le pays, le gouvernement a reçu l'aide de la France, de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), et de plusieurs pays amis. Quant à la situation militaire et sécuritaire, elle a connu une amélioration certes lente, mais perceptible grâce à la présence dissuasive des troupes de la Force multinationale de la CEMAC (FOMUC), déployée dans le pays depuis novembre 2002, avec l'appui de la France et de l'Union européenne. Il convient de noter, à cet égard, que la Commission de l'UA a soutenu la demande d'assistance formulée par la CEMAC auprès de l'UE dans le cadre de la Facilité d'appui à la paix. Une contribution de 3,38 millions d'euro a été versée à la FOMUC pour la période allant du 1^{er} novembre 2004 au 30 juin 2005. Par ailleurs, la France participe à la restructuration des forces armées centrafricaines par la formation et la fourniture d'équipements.

III. Développements récents

6. L'événement majeur au cours de ces derniers mois a été l'organisation groupée des élections législatives et présidentielle, le 13 mars 2005, pour le premier tour, et le 8 mai 2005, pour le deuxième tour. Il convient de rappeler ici qu'un blocage est survenu à la suite de la publication, le 30 décembre 2004, par la Cour constitutionnelle, de la liste des candidats autorisés à participer à l'élection présidentielle. Les candidats non retenus avaient vivement protesté et demandé la dissolution de la Cour, mais grâce à la médiation du Président El Hadj Omar Bongo Ondimba, un accord avait pu être signé à Libreville, le 22 janvier 2005; ce qui a permis à 11 candidats de prendre part au premier tour du scrutin présidentiel.

7. Le général François Bozizé est arrivé en tête, avec 42,97 % des voix, suivi de Martin Ziguélé, 23,53 % des voix, et d'André Kolingba, 16,36 % des voix. Lors du second tour, qui l'a opposé à Martin Ziguélé, le général François Bozizé a été déclaré élu avec 64,6 des voix contre 35,4 % à Martin Ziguélé. M. Ziguélé a reconnu sa défaite et félicité son adversaire. S'agissant des législatives, la Convergence Kwa Na Kwa (KNK), la coalition des partisans du général Bozizé, a obtenu la majorité relative, avec près de 40 sièges. Les derniers ralliements à la coalition devraient lui permettre d'obtenir une majorité forte de 77 députés.

8. D'une façon générale, les incidents qui ont été relevés au cours du scrutin n'ont pas remis en cause la crédibilité des élections. Les résultats ont été dans l'ensemble acceptés par les différents candidats et partis politiques; mais il convient de noter que des recours ont été introduits auprès de la Cour constitutionnelle.

IV. Mission de l'Envoyé spécial du Président de la Commission à Bangui et à N'djaména

9. C'est dans ce nouveau contexte que le Président de la Commission a dépêché son Envoyé spécial pour la RCA, Sadok Fayala, à Bangui et à N'djaména, en vue d'évaluer la situation générale et d'examiner, avec les autorités centrafricaines et les dirigeants de la région, les modalités de l'appui que l'UA pourrait apporter en vue de consolider la paix et la stabilité et de contribuer aux efforts de redressement socio-économique de la RCA. L'Envoyé spécial du Président de la Commission a séjourné à Bangui, du 18 au 21 juin, et à Ndjamenana, du 21 au 22

juin 2005. A Bangui, il a eu des entretiens avec le Président François Bozizé, le Premier Ministre Elie Doté, le Représentant du Secrétaire général des Nations unies, chef du Bureau des Nations Unies en Centrafrique (BONUCA), le général Lamine Cissé, le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires étrangères, Jean-Paul Ngoupandé, le Commandement supérieur de la FOMUC, des représentants du Secrétariat exécutif de la CEMAC, les partis politiques d'opposition membres de l'Union des Forces vives de la Nation (UFVN) et des représentants de la Convergence KNK. A N'djaména, il a rencontré le Premier Ministre, Pascal Yoadimnadj, et le Ministre des Affaires étrangères, Nagoum Yamassoum.

10. A Bangui, l'Envoyé spécial a noté une nette volonté de tous les acteurs politiques d'en finir avec l'instabilité politique que connaît leur pays depuis de nombreuses années. Cette volonté s'est traduite par l'acceptation des résultats du scrutin au nom de l'intérêt supérieur de la nation, selon les partis politiques membres de l'UFVN, ainsi que par l'affirmation de leur disponibilité à travailler avec le Président Bozizé. Il convient, à cet égard, de noter que le nouveau gouvernement, formé le 19 juin 2005, regroupe presque que toutes les tendances politiques du pays, à l'instar du reste du précédent gouvernement d'union nationale de transition.

11. Le Président François Bozizé et les autres responsables politiques centrafricains ont exprimé le vœu de voir la RCA reprendre sa place au sein de l'UA, particulièrement dans la perspective du prochain Sommet prévu à Syrte. Aussi bien les autorités tchadiennes rencontrées à N'djaména que le Commandement de la FOMUC et les représentants du Secrétariat de la CEMAC ont demandé à l'UA d'apporter l'appui requis à la RCA dans ses relations avec les bailleurs de fonds et les autres partenaires extérieurs, et d'appuyer l'initiative en cours visant à obtenir le financement nécessaire à la prorogation du mandat de la FOMUC.

12. S'agissant de la situation sécuritaire et militaire, une évolution positive est à noter, mais une insécurité résiduelle, liée aux activités de bandes armées appelées coupeurs de route ou «zaraguinas», subsiste dans le nord et le nord ouest, le long des frontières avec le Tchad et le Cameroun, ainsi que dans certaines provinces de l'intérieur du pays. La zone frontalière avec le Soudan a également été le théâtre d'affrontements entre les forces armées centrafricaines et des hommes armés non identifiés. Le Ministre tchadien des Affaires étrangères a indiqué qu'une réunion tripartite regroupant le Tchad, le Soudan et la RCA sur les questions sécuritaires est en préparation. La France et l'UE se sont déclarées prêtes à apporter leur appui à ces efforts. Il convient de noter que les Forces armées centrafricaines, encore sous-équipées, ne sont pas en mesure d'assurer la sécurisation de l'ensemble du territoire centrafricain. D'où la nécessité de maintenir la FOMUC, dont la présence fort dissuasive est bien appréciée par l'ensemble de la population.

13. Sur le plan économique et financier, l'Envoyé spécial a noté le besoin urgent du gouvernement centrafricain en appui budgétaire. La Chine, la France et l'UE pourraient apporter un appui dans les prochains mois, mais le risque de nouveaux retards dans le paiement des salaires fait naître des craintes. Depuis la prise du pouvoir par le général Bozizé, le 15 mars 2003, les fonctionnaires ont accumulé 5 à 6 mois d'arriérés de salaire. L'administration centrafricaine est dans une situation particulièrement difficile; ce qui rend illusoire la réalisation de certains objectifs financiers, comme le recouvrement des recettes publiques à des niveaux

satisfaisants. La pauvreté s'est généralisée. Le général Bozizé a demandé à la délégation de l'UA de ne pas se fier au «verniss de Bangui», car la misère s'est accentuée dans les zones rurales.

IV. Observations

14. La situation politique en Centrafrique connaît une évolution globalement encourageante depuis la fin des élections et la formation du nouveau gouvernement. Mais les contraintes financières et la faiblesse de l'activité économique constituent des handicaps que la Centrafrique ne pourra pas surmonter toute seule. En outre, l'insécurité sur certains axes routiers et dans certaines provinces de l'intérieur, ainsi que l'état de délabrement des voies de communication, entravent tout effort en direction du monde rural.

15. A la lumière de ce qui précède, l'UA doit intensifier ses efforts visant à appuyer le processus de stabilisation en RCA. A cet égard, et après les élections des mois de mars et de mai 2005 qui ont formalisé le retour à l'ordre constitutionnel en RCA, il convient de lever la mesure de suspension qui avait été prise à l'encontre de la RCA à la suite du coup d'Etat du 15 mars 2003. En outre, l'UA doit contribuer aux efforts de sensibilisation de la communauté internationale pour qu'elle apporte à la RCA l'assistance dont elle a tant besoin, en vue de son redressement socio-économique. Une assistance doit également être apportée sur le plan sécuritaire.

16. C'est dans ce cadre que la Commission se propose de soumettre très prochainement au Conseil des propositions concrètes sur les modalités d'un appui multiforme à la RCA.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Peace and Security Collection

2005

Briefing on the Situation in the Central African Republic (CAR)

African Union Commission

Peace and Security

<http://archives.au.int/handle/123456789/2510>

Downloaded from African Union Common Repository